POSTAUX DE PARIS

Le journal CGT des Postaux de Paris

N° 1 JANVIER 2011

JOURNAL DES POSTAUX

« A LA UNE »

Nous sommes la richesse de ce pays et nous exigeons de mener une vie dans laquelle tous nos besoins soient satisfaits immédiatement.

C'est tout l'enjeu du conflit de Marseille 02 où 100% des postiers *(cadres compris, c'est suffisamment rare pour être souligné)* sont en grève depuis 100 jours. Ce conflit revêt un caractère national. Il démontre la nécessité de construire et de décider du combat, non pas à quelques uns, mais tous ensemble. Il s'oppose bien entendu aux projets de la boîte mais il veut surtout faire gagner les revendications des postiers. Une des plus emblématiques, porte sur le refus d'utiliser des intérimaires et l'exigence d'embaucher des facteurs. C'est un combat contre la précarité. **Cela passe impérativement par le tous ensemble !**
Il est vrai qu'avec 47 syndiqués CGT sur 53 comme à Marseille 02, il est beaucoup plus facile de se mettre d'accord, lutter et gagner.

N'oublions jamais que derrière cette précarisation se dessine l'autre objectif du Medef : c'est combattre l'organisation des salariés et surtout qu'ils se syndiquent. Mais ils ont beau nous mettre dans des viviers, évoquer la grogne des salariés et des syndicats, bref à force de nous ranger dans un bestiaire, ils ont oublié que l'on mordait et qu'on ne lâchera jamais !

Alors, plus d'hésitation adhérez à la CGT !

SOMMAIRE

A la Une ..... *Page 01*
La CGT dit non à la fermeture des STM de la DOTC PARIS NORD ..... *Page 01*
Une prime d'équipe scandaleuse ..... *Page 02*
PPDC Plateformes de préparation du courrier ..... *Page 02*
Enseigne-Guichets ..... *Page 02*
Pour l'emploi, on gagnera ..... *Page 03*
Moi, intérimaire, CDD ou apprenti, je revendique un CDI à La Poste ..... *Page 04*
Aucune sanction pour Maria ..... *Page 04*

LA CGT DIT NON À LA FERMETURE DES STM DE LA DOTC PARIS NORD

La Poste veut fermer les 2 sites de tri manuel de la Boétie et du Louvre en organisant le transfert de l'activité mais pas du personnel vers les différentes PDC de la DOTC NORD.

Cela équivaudrait à mettre environ 100 agents de nuit en reclassement. **Inadmissible !**

Ce sont + de 63 000 objets manuels en moyenne par jour *(chiffre La Poste)* qui devraient être triés par les PDC de la DOTC NORD sans effectifs supplémentaires. **Intolérable !**

L'échec de la mise en place de ce transfert sur Paris 18 PDC en est la preuve.

La CGT s'oppose à ce projet que rien ne justifie et qui ne répond ni à l'intérêt du personnel ni à celui du service public.

UNE PRIME D'ÉQUIPE SCANDALEUSE

Pour la CGT, ce n'est pas d'une prime d'équipe discriminatoire dont nous avons besoin mais bien d'une augmentation de nos salaires et du versement d'un 13ème mois pour tous les postiers.

Chaque facteur va recevoir prochainement un courrier de la direction pour annoncer le versement et le montant de la prime d'équipe. Selon les facteurs, les équipes, le montant de cette prime varie entre 0 et 450 euros. Mais rares sont ceux qui auront le maximum quand on connaît les modalités de calcul de cette prime *(critères nationaux, critères locaux, taux d'instance ici, appel à la Force de Travail Variable là, etc. etc.),* bref aucune transparence, aucune cohérence.

Certains agents malades ne vont rien toucher : quel mépris et quel cynisme de la part de La Poste !

Mais le plus grave, c'est que cette prime est discriminatoire et profondément injuste. Elle peut varier selon l'état de santé de chacun, selon le nombre et la durée des arrêts maladie. Pour La Poste, aucun doute, les malades sont des tire-au-flanc qu'il faut sanctionner. Qu'importe l'avis de médecins qui ont prêté serment. C'est insupportable ! Pire encore, des agents soignés et arrêtés pour des pathologies lourdes *(cancers, maladies nécessitant des traitements lourds, etc.)* sont carrément exclus de la prime. Ils ne touchent rien. Pour La Poste, c'est bien de notre responsabilité si l'on tombe gravement malade. Quel cynisme, quel mépris !

Quand au montant de cette prime il est évidemment insuffisant et aléatoire : beaucoup ont fait leur compte, même en percevant le montant maximum, 450 euros, cela ne fait jamais que 35 euros par mois, un peu plus d'un euro par jour. Dérisoire.

Quant aux autres agents : manuts, agents de cabines, service clients, B.O, etc... *« Circulez, y a rien à voir »,* c'est zéro même si eux aussi sont impactés par la mise en place de *« facteur d'avenir ».*

Le seul but de cette prime : diviser le personnel de La Poste

Tout le monde a bien compris qu'à travers cette prime, il s'agit en fait de nous diviser, entre équipes, entre collègues.

Son but n'est pas d'améliorer la qualité de service, mais de nous culpabiliser. Notre force c'est de répondre à La Poste par notre solidarité et notre force collective.

Dès à présent, réclamons le versement des 450 euros pour tous les agents et dans tous les services.

PPDC, PLATEFORMES DE PRÉPARATION DU COURRIER

Sous couvert de nouvelles procédures à effectuer pour le contrôle du courrier déposé *(GERICO)*, La Poste ferme des lieux de dépôts. Ainsi à Villette PPDC, c'est 3 bureaux fermés *(Bichat, Place des Fêtes et Sambre-et-Meuse)* mais c'est surtout 15 suppressions d'emplois *(34 agents avant la suppression de ces « Carré-Pros », aujourd'hui 19)*. C'est aussi la dégradation des conditions de travail, une personne pour assurer l'accueil dans un local isolé. Enfin, les *« Carré-Pro »* sont en voie de raréfaction, cela éloigne les déposants des lieux de dépôts.

Les services de la collecte subissent eux aussi la sécabilité, La Poste profite du Turn-over important du personnel pour ne pas remplacer certains départs. La fatigue et la lassitude sont grandes. Pour La Poste, elle pense qu'il suffit de distribuer quelques promotions ou d'attribuer des palmes aux établissements. Pour la CGT, l'emploi, les salaires, les retraites et le Service Public sont notre priorité.

ENSEIGNE-GUICHETS

Non contentes d'avoir réalisé *« seulement »* 200 suppressions d'emplois en 2010, les deux directions de l'Enseigne, dans la logique de la privatisation et de la course à la réduction de la masse salariale, comptent en rajouter.

Ainsi, la DTELP Paris Nord a décidé unilatéralement de fermer le bureau emblématique de **PARIS CHAMPS ELYSÉES** à la hussarde le 13 janvier 2011 : une CDSP *(Commission de dialogue social de La Poste)* a été réunie en urgence le 28 décembre entre les deux fêtes pour nous annoncer la fermeture du bureau... Et le soir même, les mandatés ont reçu par mail une convocation pour un CHSCT et un CTP le 11 janvier 2011...Ce qui signifie pour La Poste une fermeture définitive de ce bureau situé sur la plus célèbre avenue du monde.

La DTELP Paris Sud veut quant à elle transformer le bureau de PARIS TOUR MONTPARNASSE en simple boutique en supprimant les opérations financières.

SCANDALEUX et INACCEPTABLE !!!

La CGT, avec les personnels, les Unions Locales, les élus, ne laissera pas faire. Pour l'emploi, les conditions de travail, les salaires et la défense du Service Public, l'urgence est à la mobilisation !

POUR L'EMPLOI, ON GAGNERA !

Interview d'Alain Croce Facteur à Marseille 02

Le bureau est en grève totale : quelle en est l'origine?

Une jeune CDD a été remerciée au bout de 7 mois. A sa place La Poste a voulu faire venir un intérimaire. Ça fait 4 ans qu'on leur dit si un jour vous faites appel à l'intérim on sort tous à 100%, cadres compris. Ils ne nous croyaient pas. Nous l'avons faite revenir avec une autre CDD étudiante remerciée quelques temps auparavant. Nous avons imposé leur présence au travail. Un huissier est venu *« constater »,* selon lui, il y avait matière à accuser la première de vol de courrier *(sic !)* puisqu'elle était au tri, et la seconde de détournement de véhicule puisqu'elle était sur une tournée. La grève a démarré……

Finalement un intérimaire se retrouve seul à travailler dans un entrepôt où nous sommes habituellement 53. Nous sommes à 100% en grève. Depuis 82 jours il n'y a aucune négociation, seuls quelques contacts que le chef d'établissement appelle échanges.

Le soutien de la population est-il important ?

On a un soutien terrible. La pétition lancée a déjà recueilli 1500 signatures. Quand on manifeste, on est applaudi des fenêtres. Un comité de défense est créé, il a organisé 2 débats publics qui ont fait salle comble. Il y a eu aussi une soirée corse pour la solidarité financière. Le théâtre de Lenche a décidé de nous reverser la recette d'une soirée ! Les gens passent nous voir, nous apportent ce qu'ils peuvent. Une vieille dame qui a 500€ par mois de pension a tenu à faire un chèque de 10€ ce qui est énorme pour elle. Un cadre d'un bureau voisin a versé 200€... Les gens on les connaît, on s'est battu à leurs côtés.

Ce sont toutes ces luttes communes qui expliquent que le mouvement dépasse largement le cadre habituel de nos soutiens. Toutes opinions confondues, ils font savoir quotidiennement leurs mécontentements à la direction. En 2006 la Poste voulait nous supprimer 40% des emplois.

On s'est battu, la population a tenu bon avec nous et on a gagné ! On a fait le lien entre bataille des retraites et bataille contre la précarité : si demain tout le monde est précaire quel sera le montant des retraites ?...

Deux statuts à La Poste, c'est déjà trop. Avec l'intérim il voudrait nous imposer un 3ème : pas question.

Plus de 100 jours de grève à 100% c'est peu commun ?

Ici tous les conflits se font à 100%. Cela est dû à notre pratique démocratique. Tout se décide collectivement. Tous les mois, il y a 2 heures d'information syndicale où l'on réunit le personnel par moitié. On ne prend pas de décision sans l'assentiment du personnel. Même pour un arrêt de 24h on se réunit et on vote. Sur 53 postiers, 47 sont syndiqué-e-s et on fait 96% des voix aux élections *(51 sur 53 !)*. C'est un conflit où tout le monde prend sa part, les jeunes comme les anciens, y compris ceux qui comme moi sont à quelques mois de la retraite.

La Poste refuse de négocier et retire toute la paie, comment expliques-tu cet acharnement ?

En fait notre conflit met à jour des chiffres qui sont camouflés. Sur Marseille on a dénombré 143 intérimaires. Il y en a à peu près autant sur le reste des services. On a donc environ 300 intérimaires dans le département. C'est cela que nous dénonçons et voulons faire cesser. Nous ne voulons pas de l'intérim. Tout salarié a droit à un statut stable. L'intérim a des conséquences multiples que les salarié-e-s ne peuvent même pas dénoncer auprès des entreprises. A La Poste, cela représente 300 salarié-e-s qui n'ont pas droit à la parole. La direction craint énormément les répercussions de notre bataille. Elle envoie des huissiers, cherche la provocation mais ça ne marche pas. La direction devait remettre un prix lors d'un concours de boules. On est allé lui remettre le 1er prix de la non négociation. Tu te rends compte qu'ici, contrairement à ce que l'on peut voir ailleurs, c'est la direction qui a cadenassé le portail !!!

Comment vois-tu la suite ?

Le personnel est fermement déterminé et on se dit qu'on va gagner. On a d'ailleurs déjà gagné la bataille idéologique. On est dans l'un des rares bureaux de France – *pour ne pas dire le seul* – où nous faisons 32 h par semaine avec un samedi sur 2 de repos. Nous sommes dans une bataille offensive et notre lutte est connue. Notre grève est pour l'emploi et pas n'importe lequel, et pour le service public qui est dû au public.

MOI, INTÉRIMAIRE, CDD OU APPRENTI, JE REVENDIQUE UN CDI À LA POSTE !!!

CDISATION DE TOUS LES INTÉRIMAIRES, CDD ET APPRENTIS

Ils et elles sont des centaines de jeunes intérimaires, CDD ou apprentis, à travailler en permanence dans les services de La Poste à Paris. Mais intérimaire ou CDD à vie, seule perspective offerte par la direction et par la précarisation générale du monde du travail, ce n'est pas une vie ! Ils et elles, appuyés par la CGT, revendiquent un emploi stable pour construire leur avenir et celui du service public.

Les postiers, confrontés aux réorganisations successives *(« facteurs d'avenir », « OTT »,...)* savent que la qualité de service mais aussi la préservation de conditions de travail correctes passent par l'emploi stable, des volants de remplacements suffisants *(au moins 25% de l'effectif)* mais aussi par des organisations de travail stables sans sécabilité ni flexibilité. Depuis la mise en place de ces différents plans sociaux déguisés, les conditions de travail se sont gravement dégradées à La Poste tout comme la qualité de service.

La précarité érigée en modèle social ?

Une main d'œuvre corvéable à merci, sous payée, voilà ce que La Poste met en place. Le 1er employeur après l'éducation nationale veut étendre à grande échelle ce vieux rêve du patronat.

A La Poste comme dans les autres entreprises, toutes les embauches effectuées en 2010 l'ont été à 90% en contrat précaire. Maintenant, ça suffit !!!

Il y a déjà, 2 statuts chez nous, un qui offre encore, malgré les coups de canifs, une certaine garantie, un autre CDI qui est + faible et un 3ème tirerait encore plus les droits vers le bas.

Aucun de nous ne peut accepter de voir nos collègues intérimaires ou CDD faire le sale boulot, être obligé de faire tout et n'importe quoi parce que bien qu'ils aient des droits, ils n'osent pas les faire valoir de peur de ne pas être embauché car c'est toujours cette maudite carotte qu'on leur agite sous le nez : *si tu fais bien ton boulot bla bla bla peut-être que tu as une chance et comme en ce moment La Poste recrute un tout petit peu, tu as peut être une chance...* ou bien : *si tu bosses bien tu pourras décrocher un autre cdd dans un autre bureau car tu serras dans le vivier.*

Vivier : un terme animal qui en dit long sur nos exploiteurs ! Voilà le chantage abject dont ils sont victimes et nous pourrions tolérer cet état sans réagir ?

Non ! Car laisser ces femmes et ces hommes seuls devant l'arbitraire et l'aléatoire, laisser cette ignominie s'installer sans réagir, c'est condamner l'avenir de nos enfants. C'est choisir la corde pour nous pendre. Ce serait leur donner raison dans leur décision de nous faire travailler plus longtemps et surtout leur donner la satisfaction de nous voir crever de faim avec nos pensions misérables. Car c'est bien l'objet de cette loi abaisser toutes les pensions, puisqu' aujourd'hui, on jette à la porte ceux qui ne sont plus assez productifs, ceux qui ont de l'ancienneté. Et à 50 ans, dur de retrouver un boulot. Ils détruisent l'emploi stable. Si le CDD devient la norme, avoir tous nos trimestres pour partir en retraite devient impossible, résultat : on a le choix entre mourir au boulot ou avoir à peine de quoi vivre.

De ça on n'en veut pas ! Les conflits locaux le démontrent, IL FAUT des emplois pérennes pour améliorer nos conditions de travail et de vie, pour assurer nos missions de service public.

AUCUNE SANCTION POUR MARIA !

Maria TRAORE notre secrétaire de la Section CGT de Paris 11 et élue CAP, est convoquée en conseil de discipline. La direction demande 3 mois de mise à pied. Au travers des faits reprochés, c'est bien son activité syndicale qui lui est reprochée : *« intrusion intempestive »* dans le bureau du directeur *(Christophe était convoqué dans son bureau, Maria voulait l'accompagner)*, une prise de parole *(qui n'a pas eu lieu)* et des *« allégations mensongères »* dans un tract.

Au moment où l'on voit, à tous les niveaux de La Poste, des relations sociales dégradées, cette affaire ne relève pas du hasard, il s'agit bien d'une volonté de faire taire toute opposition aux projets de La Poste, comme aussi d'un refus d'entendre les revendications des postiers. Ne laissons pas faire ! Porter atteinte au droit syndical et à ceux qui le mettent en œuvre, c'est vouloir briser la résistance des salariés.

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - e.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr